Activités d'Intégration Professionnelle internationales, enseignement clinique

PAB2025-SSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : sage-femme - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
15	**463 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
PAB1016-SSAN	PAB2018-NSAN, PAB2019-NSAN, PAB2013-OSAN_SF, PAB2025-SSAN

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Alison RICHARD	Marie-Pierre HERMAN Nathalie PUTTEMAN Alison RICHARD Catherine VLOEBERGH

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Sage-femme	2	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la continuité du développement des compétences professionnelles du cursus de sage-femme. Elle permet à l'étudiant·e de consolider ses acquis théoriques et cliniques en les mobilisant dans des situations professionnelles variées rencontrées en période préconceptionnelle, pré-, péri- et postnatale.

À travers les stages, les activités pédagogiques associées Y/C à l'international lors du voyage d'études (incluant une composante virtuelle de travail interculturel collaboratif durant l'UE) et les démarches réflexives, l'étudiant·e développe progressivement son raisonnement clinique, ses compétences techniques, sa communication professionnelle et sa capacité à collaborer avec les différents acteurs de soins.

L'UE favorise ainsi la construction de l'identité professionnelle de sage-femme et l'acquisition graduelle de l'autonomie nécessaire à la poursuite du cursus.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

SUR BASE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES INTERRÉSEAUX (2022):

C1. S'IMPLIQUER DANS SA FORMATION ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

•€€€€€€€ Participer activement au développement de ses apprentissages en recherchant des situations cliniques variées et adaptées à sa progression.

•€€€€€€€ Mobiliser de manière intégrée les savoirs théoriques, scientifiques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession.

•€€€€€€€ Analyser de façon critique sa pratique professionnelle et ajuster ses objectifs d'apprentissage.

•€€€€€€€ Développer une démarche de formation continue et construire son identité professionnelle de sage-femme.

C2. PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS DÉONTOLOGIQUES, ÉTHIQUES, LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DE LA PROFESSION

•€€€€€€€ Respecter la législation, la réglementation et la déontologie propres à la profession de sage-femme.

•€€€€€€€ Adopter une posture professionnelle fondée sur l'intégrité, l'honnêteté et le respect du secret professionnel.

•€€€€€€€ Identifier les enjeux éthiques liés aux situations rencontrées.

•€€€€€€€ Fonder ses décisions et ses actions sur une réflexion éthique respectueuse des personnes et de leurs choix.

C3. PARTICIPER À LA GESTION HUMAINE, MATÉRIELLE ET ADMINISTRATIVE

•€€€€€€€ Planifier son activité en tenant compte des priorités cliniques et des contraintes organisationnelles.

•€€€€€€€ Utiliser les ressources de manière efficiente, responsable et durable.

•€€€€€€€ Participer à la gestion administrative et logistique des soins.

•€€€€€€€ Collaborer efficacement avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire et des réseaux de soins.

C4. RÉALISER UNE DÉMARCHE CLINIQUE GLOBALE EN PÉRIODE PRÉCONCEPTIONNELLE, PRÉ-, PÉRI- ET POSTNATALE

•€€€€€€€ Recueillir et analyser les données biomédicales, psychosociales et environnementales pertinentes.

•€€€€€€€ Reconnaître le caractère physiologique ou pathologique des situations rencontrées.

•€€€€€€€ Élaborer un jugement clinique et formuler des hypothèses diagnostiques.

•€€€€€€€ Déterminer, mettre en œuvre et prioriser les interventions de sage-femme adaptées à la situation clinique.

•€€€€€€€ Associer la femme, le couple et la famille aux décisions concernant le suivi et l'accompagnement.

•€€€€€€€ Évaluer les résultats des interventions et ajuster la démarche clinique en fonction de l'évolution de la situation.

C5. RÉALISER LES ACTES TECHNIQUES ET LES SOINS REQUIS

•€€€€€€€ Réaliser avec sécurité les actes techniques et les soins généraux, spécifiques et obstétricaux relevant du champ de compétences de la sage-femme.

•€€€€€€€ Appliquer les principes de pharmacovigilance, d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.

•€€€€€€€ Garantir un environnement de soins sécuritaire.

•€€€€€€€ Respecter le confort, le bien-être, l'intimité et la dignité des bénéficiaires.

•€€€€€€€ Adapter ses pratiques aux données probantes et aux recommandations professionnelles.

C6. RÉALISER UNE DÉMARCHE DE PROMOTION ET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ GÉNÉSIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

•€€€€€€€ Identifier les besoins, attentes et ressources des femmes, des couples, des familles et des groupes.

•€€€€€€€ Développer des actions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir des bénéficiaires.

•€€€€€€€ Concevoir et mettre en œuvre des stratégies éducatives adaptées aux contextes rencontrés.

•€€€€€€€ Participer à des actions de promotion de la santé génésique et de prévention.

•€€€€€€€ Évaluer et réajuster les démarches éducatives mises en place.

C7. ASSURER UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ENTOURAGE PROFESSIONNEL

•€€€€€€€ Établir une relation professionnelle adaptée avec les femmes, les couples, les familles et les différents partenaires de soins.

•€€€€€€€ Utiliser des techniques de communication favorisant l'écoute, la participation et la prise de décision éclairée.

•€€€€€€€ Transmettre oralement et par écrit des informations structurées, précises et pertinentes.

•€€€€€€€ Assurer la continuité et la sécurité des soins par une communication interprofessionnelle efficace.

•€€€€€€€ Développer une relation d'aide empreinte de respect, d'empathie et de non-jugement.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES INTÉGRÉES À L'UE

Tout au long de l'UE, l'étudiant·e développe également :

•€€€€€€€ une démarche réflexive favorisant la progression de ses apprentissages Y/C à l'international;

•€€€€€€€ une capacité croissante à mobiliser les connaissances scientifiques dans sa pratique Y/C à l'international;

•€€€€€€€ des compétences de collaboration interprofessionnelle Y/C à l'international;

•€€€€€€€ une posture professionnelle respectueuse des bénéficiaires et des équipes ;

•€€€€€€€ une autonomie progressivement adaptée à son niveau de formation ;

•€€€€€€€ une ouverture à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 **Description de l'unité d'enseignement**

OBJECTIFS

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL À MOBILISER

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

•€€€€€€€ mobiliser progressivement les compétences du référentiel de formation dans des situations professionnelles courantes ;

•€€€€€€€ recueillir et analyser des données pertinentes afin de participer à la démarche clinique de sage-femme ;

•€€€€€€€ réaliser, sous supervision adaptée à son niveau de formation, les soins et actes techniques requis ;

•€€€€€€€ communiquer de manière professionnelle avec les bénéficiaires et les équipes de soins ;

•€€€€€€€ participer à la promotion de la santé génésique et à l'éducation à la santé ;

•€€€€€€€ développer une démarche réflexive soutenant ses apprentissages ;

•€€€€€€€ adopter une posture professionnelle respectueuse des dimensions éthiques, déontologiques et légales de la profession.

CONTENU

1. Enseignement clinique (Parcours de stages)

Les stages se déroulent en milieu hospitalier ou extrahospitalier, en Belgique ou à l'international selon les opportunités validées par la formation. Ils permettent à l'étudiant·e de développer progressivement les compétences du référentiel de sage-femme dans des contextes de soins variés relevant de la périnatalité et de la santé génésique. Les terrains de stage et la mobilité internationale de bloc 2 favorisent l'intégration des savoirs, le développement de l'autonomie professionnelle et la prise en charge globale de la femme, du nouveau-né, du couple et de la famille.

Le parcours clinique de l'année comprend :

•€€€€€€€ un stage en **salle d'accouchements** de **3 semaines** ;

•€€€€€€€ un stage en **post-partum intra hospitalier** de **3 semaines;**

•€€€€€€€ un stage de **santé primaire** de **2 semaines** ;

•€€€€€€€ un stage d'**habiletés clinique** équivalent à **1 semaine** ;

•€€€€€€€ Une mobilité internationale de groupe (voyage d'études incluant une composante virtuelle) d'**1 semaine**

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires reconnues par la formation. Toute modification du parcours clinique fait l'objet d'un document officiel (annexe PAE) validé par les parties concernées.

2. Activités pédagogiques associées (Obligatoires)

L'enseignement clinique est complété par des activités pédagogiques obligatoires en présentiel :

•€€€€€€€ Skills Labs (exercices pratiques et entraînements techniques) ;

•€€€€€€€ Séances de simulation clinique et débriefings réflexifs ;

•€€€€€€€ Évaluations Cliniques Objectives Structurées (ECOS) à visée formative et certificative ;

•€€€€€€€ Laboratoires préparatoires aux stages ;

•€€€€€€€ Des séminaires s'accompagnement au stage de santé primaire

•€€€€€€€ Activités d'accompagnement au développement professionnel (ADP).

Remarque importante : La participation à ces activités est fortement recommandée et fait partie intégrante du dispositif d'enseignement clinique. Elles contribuent à l'acquisition des heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de sage-femme

3. Travaux d'intégration

Portfolio évolutif et développement professionnel : rassemble des travaux et analyses réflexives de l'ADP pour soutenir l'identité professionnelle.

Rapport écrit de stage : analyse structurée d'une situation clinique réelle vécue en stage.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Groupe interréseaux des enseignantes sages-femmes. (2O22) *Référentiel de compétences intégré interréseaux en Bachelier sage-femme,* Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support

ASAB2054-ECTI — Activités d'intégration professionnelles (AIP) internationales, enseignement clinique	**Supports indispensables disponibles sur Moodle :** Le portfolio évolutif de développement professionnel ; L'ensemble des carnets de stage du Bloc 2 BSF ; Les consignes détaillées de stage de l'année académique ; Le récapitulatif des AIP Le processus de pondération des AIP du bloc concerné Le calendrier de remise des travaux liés aux stages ; Le support de présentation des informations relatives aux stages (PPT Info Stages) ; Le Code de bonne conduite ; La grille décisionnelle des Activités d'intégrations Professionnelles (AIP) ; Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et les milieux de stage. Le cas échéant, l'annexe PAE de l'étudiant.e

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB2054-ECTI — Activités d'intégration professionnelles (AIP) internationales, enseignement clinique	463 h	Français et langue utilisée pour les apprentissages dans le pays de la mobilité.	Français et langue utilisée pour les apprentissages dans le pays de la mobilité.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB2054-ECTI — Activités d'intégration professionnelles (AIP) internationales, enseignement clinique	L'étudiant·e est acteur de ses apprentissages et mobilise progressivement ses savoirs, compétences et attitudes dans des situations professionnel •€€€€€€€ l'apprentissage expérientiel en milieux de stage ; •€€€€€€€ l'accompagnement individualisé par les enseignants et les professionnels de terrain ; •€€€€€€€ les démonstrations, exercices pratiques et entraînements en Skills Labs et laboratoires techniques ; •€€€€€€€ les simulations cliniques et débriefings réflexifs ; •€€€€€€€ les séminaires d'accompagnement au stage de santé primaire •€€€€€€€ l'analyse de situations cliniques et de pratiques professionnelles ; •€€€€€€€ le développement d'un portfolio réflexif et de travaux d'intégration.

Volume horaire des Activités Pédagogiques Associées (B2)

Activités	Séminaires / skills labs	Simulation	0. ECOS	1. ADP	2. Infos stage	Stages
Heures	9h	8 h	12 h	10 h	2 h	375h

Ce tableau n'inclut pas les heures relatives à la rédaction des travaux écrits de l'UE

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette unité d'enseignement articule les stages cliniques, les activités pédagogiques associées et les dispositifs d'évaluation afin de soutenir le développement progressif des compétences du référentiel de formation des sages-femmes. Les activités préparatoires, telles que les laboratoires de pratiques professionnelles, les séminaires, les Skills Labs, les analyses de situations cliniques et les simulations, permettent aux étudiant·es d'acquérir et d'exercer les connaissances, habiletés techniques et attitudes professionnelles nécessaires à leur niveau de formation.

Les stages offrent des opportunités d'apprentissage authentiques favorisant l'observation, l'expérimentation encadrée, l'intégration progressive des savoirs et le développement d'une autonomie adaptée à l'avancement dans le cursus.

Le portfolio, les travaux d'intégration, les rapports écrits, les présentations orales, les analyses réflexives ainsi que les ECOS constituent des outils complémentaires permettant à l'étudiant·e d'analyser sa pratique, de documenter sa progression, d'intégrer les savoirs théoriques et expérientiels, et de démontrer l'atteinte des compétences attendues. L'ensemble de ces activités contribue au développement d'une pratique professionnelle réflexive, fondée sur les données probantes, les valeurs éthiques et les exigences de la profession de sage-femme.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires :

L'évaluation de l'enseignement clinique en stage : portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein des différents stages et mobilité;

L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée : au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ;

L'évaluation des travaux d'intégration : comprenant le rapport écrit de post-partum et le portfolio évolutif de développement professionnel.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

1. Enseignement clinique (Stages)

Les évaluations certificatives de stage s'effectuent via les carnets de stage et sont transposées dans une grille décisionnelle disponible sur Moodle. Les niveaux d'atteinte des compétences utilisent les symboles suivants :

• '--' : niveau insuffisant
• '-' : niveau partiellement atteint
• '+' : niveau atteint
• '++' : niveau dépassant les attentes

Un document intitulé “processus de pondération des AIP” décrit comment passer de ces niveaux d’atteintes à une côte numérique.

2. ECOS Certificatif

Réalisés à l'aide de grilles d'évaluation standardisées. L'accès à l'ECOS certificatif est conditionné par la réalisation de minimum 80% des heures de stage réglementaires de l’année.

3. Travaux d'intégration

L’évaluation du rapport écrit de post-partum repose sur des grilles d’évaluation critériées qui se trouvent dans les carnets de stage ou sur Moodle.

Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative incluant un dépôt lors de la session d'examens du quadrimestre 2.

Tout retard dans le dépôt des travaux entraîne des pénalités académiques décrites ci-après.

Pondération des Points (Quadrimestre 2)

Composante d'évaluation	Points
Enseignement clinique (stages (75 pts)+ semaine d'habiletés cliniques (15pts) + évaluation finale du voyage d'études (15 pts))	**105 points**
ECOS certificatif	**105 points**
Rapport écrit de post-partum	**60points**
Portfolio évolutif et développement professionnel	**30 points**

Total de l'UE : 300 points (15 crédits)

RÉGLEMENTATIONS ACADÉMIQUES ET SANCTIONS:

Présence et absences aux activités

La présence à l'ensemble des activités d'apprentissage (comprenant les stages, les Skills Labs, les laboratoires techniques, les laboratoires AIP, les simulations cliniques, séminaires, les ECOS et les activités d'accompagnement au développement professionnel) est fortement recommandée. Ces activités en présentiel forment un tout indissociable du dispositif d'enseignement clinique et participent directement à la comptabilisation des heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de Bachelier sage-femme.

En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de simple « cote de présence » (PR) lors d'une évaluation, la note de 0/20 est attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'UE globale dont elle fait partie. Dans ce cas de figure, la méthode d'évaluation classique détaillée dans la fiche descriptive ne s'applique plus (à l'exception du ePE pour lequel une modalité spécifique présentée ci-dessous s'applique). (art 47 du REED)

Tout retard dans le dépôt d'un **travail d'intégration** (Rapport de stage) sur Moodle entraîne une pénalité de retard d'1 point sur 20 par jour calendaire de retard. Après 20 jours de retard, le travail est considéré non remis et la note est de 0/20.

Important: Conformément à l'article 47 du REED, cette note de 0/20 (pour le rapport et/ou pour la présentation orale) entraîne également une note de 0/20 pour l'unité d'enseignement dont cette évaluation fait partie.

La remise certificative finale du **Portfolio Évolutif (PE)** doit se faire strictement le jour prévu par l'horaire officiel des examens ; tout travail non présenté engendrera un 0/20 pour cette composante uniquement.

Remédiabilité : La seconde session de cette UE se base sur les détails suivants:

Composante d'évaluation	Points Q3
Enseignement clinique (stages (75 pts)+ semaine d'habiletés cliniques (15pts) + évaluation finale du voyage d'études (15 pts))	**Report de note Q2: 105 points**
ECOS certificatif	**105 points**
Rapport écrit de post-partum	**Report de note Q2: 60 points**
Portfolio évolutif et développement professionnel	**Report de note Q2: 30 points**

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	L'évaluation repose sur trois aspects complémentaires : **L'évaluation de l'enseignement clinique (travail en stage)** **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée (épreuve au département)** **L'évaluation des travaux d'intégration (travail à distance)**

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2054-ECTI — Activités d'intégration professionnelles (AIP) internationales, enseignement clinique	L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires : **L'évaluation de l'enseignement clinique en stage :** portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein du stage ; **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée :** au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ; **L'évaluation des travaux d'intégration :** comprenant le rapport écrit de post-partum et le portfolio évolutif de développement professionnel.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.